Image not found or type unknown

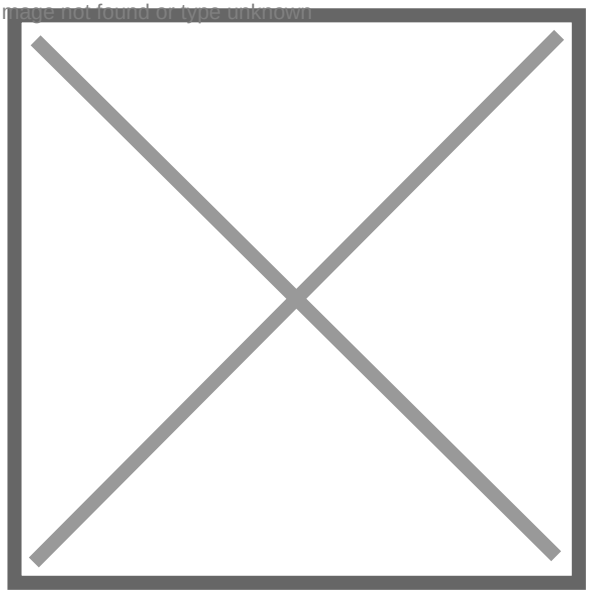

Trouble de voisinage

Par **Djamilya**, le **21/03/2023** à **09:49**

Bonjour ma voisine m'accuse de faire de bruit, nous sommes la famille avec 2 enfants de 4 et 6 ans. Mon marie travail jusqu'à 18:00h, les enfants sont de matin au soir à l'école, et ça arrive qu'ils courent parfois mais pas longtemps et pas toujours et on leur dit constamment de ne pas courir à la maison s'ils commensent. On sorte tous les week ends de midi jusqu'à soire. Mais elle fait toujours des plaintes qu'elle peut pas vivre dans son appartement à cose de nous.
P. S notre voisine à côté nous a dit qu'elle a déjà fait déménager 2 familles avant nous.
Qu'est ce qu'on peut faire, et quelles droits nous avons?

Par **jodelariege**, le **21/03/2023** à **10:40**

bonjour

vous laissez dire la voisine ;les cris et jeux des enfants ordinaires ne sont pas considérés comme trouble anormal de voisinage par un tribunal

il appartient à la voisine de prouver ces troubles de voisinage

Par **Djamilya**, le **21/03/2023** à **11:11**

Bonjour
Elle n'arrete pas d'écrire des plaintes à l'organisation de HLM, et ils nous envoient après les

lettres de rappele, où on nous conseille de surveiller des enfants et essayer d'être tranquille pour ne pas avoir les tensions avec lui.
En effet on a déjà parlé avec un agent policier et après de parler avec notre voisine(elle a montrée la chambre où elle entend le bruit le plus) il nous a conseille de metre là le tapis, quand on aura l'occasion, et ce que nous avons fait toute de suite alors, mais elle n'est toujours pas contente, elle frappe sur le plafond.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés